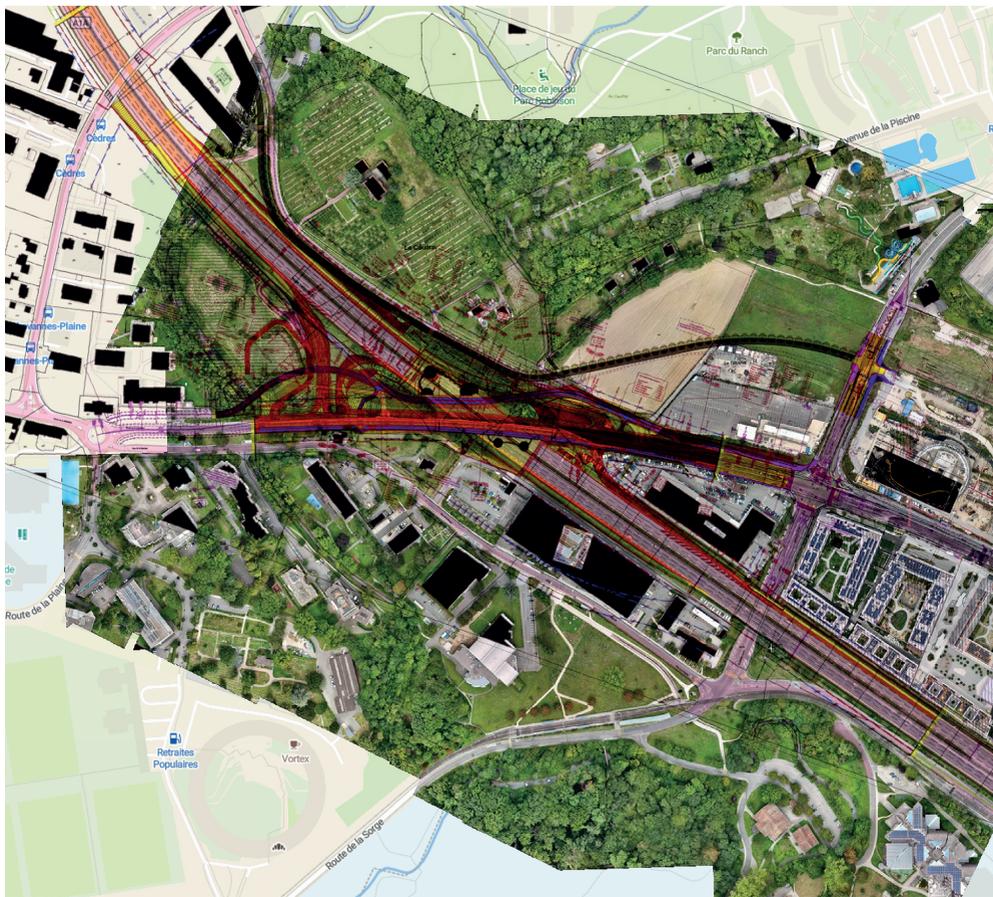


## Soutien de tous et toutes à la Municipalité Pas de jonction autoroutière à Chavannes



*Relevés par drone (août 2025) avec insertion plan OFROU*

**Une jonction pour qui et pour aller où ?  
Elle est inutile, dangereuse, polluante et coûteuse.  
La population de Chavannes n'en a pas besoin  
et n'en veut plus !**



## Soutien de tous et toutes à la Municipalité Pas de jonction autoroutière à Chavannes

- > Plus d'impôts
- > Plus de trafic de transit
- > Plus de pollution locale
- > Plus de bruit
- > Plus de risques

Baisse de la qualité de vie

### Finances

– La jonction est financée par la Confédération et le Canton. Les importants travaux nécessaires à son intégration sont dus par la Commune. Cela entraîne des charges financières insupportables pour Chavannes-près-Renens.

### Urbanisme

– La jonction, à proximité d'un futur bâtiment scolaire et de la Haute École de Santé, se situe au cœur de la commune dans un quartier d'habitation en plein développement. Elle produit des nuisances et des risques pour la santé des enfants, des étudiants et des habitants.

– Une nouvelle route à 50 km/h à travers le Taluchet, dite « av. de la Concorde prolongée » est liée à la jonction. Elle empêche la création par la Municipalité d'un vaste parc vert au Taluchet. Elle débouche sur l'avenue du Léman, en face de la future école, menaçant la sécurité des écoliers.

### Santé

– Le chantier est de très longue durée. Il perturbe tous les usagers et augmente massivement le stress et les dangers dans la zone habitée.

– L'augmentation du trafic provoqué par la jonction entraîne pollution et bruit pour les riverains, ainsi que le risque d'accidents.

### Trafic motorisé

– Dans le canton de Vaud, la mobilité génère un tiers des gaz à effet de serre, dont 95% à cause des véhicules thermiques. Diminuer le trafic permet d'atteindre les objectifs climatiques. Chavannes-près-Renens a un très bas taux de motorisation. En 2024, les habitants ont voté à une large majorité contre l'élargissement des autoroutes. Au contraire, l'Office Fédéral des Routes compte sur une augmentation du parc de véhicules motorisés de 30%.